

## Evaluation économique des services rendus par les zones humides (AE-AG)

L'Agence de l'eau Adour-Garonne a mandaté en 2008, les bureaux d'études "Ecowhat" et "Acteon" pour réaliser des études d'évaluations des services rendus par les zones humides sur 2 sites du bassin : Le bassin de la charente et le plateau de Millevaches.

<p><b>Volume 1.</b> <b>Synthèse de la Bibliographie -</b> <b>État de l'art des méthodes</b> <b>d'économique des services</b> <b>rendus par les zones humides</b></p>	<p><b>Volume 2.</b> <b>Etudes de cas sur le bassin</b> <b>Adour-Garonne</b></p>	<p><b>Cas d'étude du plateau de</b> <b>Millevaches en Limousin -</b> <b>Quels impacts des zones</b> <b>humides sur l'économie</b> <b>agricole du plateau de</b> <b>Millevaches ?</b></p>
		
<p><b>Désordres hydrauliques sur le</b> <b>bassin de la Charente -</b> <b>Quelques illustrations des</b> <b>services perdus</b></p>	<p><b>Évaluation économique</b> <b>des zones humides -</b> <b>Synthèse</b></p>	
		